

OBJET

**DECHETS MENAGERS
ET ASSIMILES - Appel
à candidature pour
l'extension des consignes
de tri.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
20/03/19

Date d'affichage :
09/04/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votant : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERIoT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.
Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLERIoT, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEI, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Myriam HARTOG, M. Damien NICOLAS, M. José PEREZ, Mme Djamila MALLIARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

La loi de transition énergétique fixe des objectifs de performance de recyclage matière, et impose une généralisation de l'extension des consignes de tri à

l'ensemble des emballages ménagers en plastique à l'horizon 2022 (pots de yaourt, barquettes, films plastiques...)

Cette disposition se traduit par le biais du contrat CAP Citéo (action et performance) ; l'adhésion à celui-ci a été validée par délibération en date du 19 juin 2018.

Une grande partie des objectifs est liée à la planification de l'extension des consignes de tri sur ce barème en lien avec des incitations financières importantes.

Pour soutenir les collectivités dans cette démarche, plusieurs phases d'appel à candidature ont été planifiées. La seconde, ayant débuté fin 2018, permet de candidater à différents thèmes :

- La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois souhaite candidater au déploiement de l'extension des consignes de tri,
- Valor'Aisne à l'adaptation de ses centres de tri au tri de tous les emballages en plastique.

Les candidatures au déploiement de l'extension des consignes de tri et l'adaptation du centre de tri doivent être réalisées simultanément pour être sélectionnées et percevoir ainsi les soutiens financiers mis en place par Citéo.

Valor'Aisne a confirmé sa volonté de répondre à l'appel à projets pour l'adaptation de ses centres de tri, de manière à pouvoir accepter tous les emballages ménagers en plastique à partir de mi-2020. En conséquence, il convient de présenter simultanément un dossier pour l'appel à candidature sur l'extension des consignes de tri.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de répondre à l'appel à candidature pour l'extension des consignes de tri ;

2°) d'autoriser le Président à signer tout document ou convention nécessaire au dépôt du dossier (courrier informant Valor'Aisne de la volonté de la collectivité de candidater à l'appel à projet, convention avec CITEO si candidature retenue).

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier
TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190326-44957-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/19

Publication : 09/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation